

## **Le Vélo doit avoir sa place dans la cité**

Depuis presque un an, notre jeune association « Trégor Bicyclette » œuvre pour favoriser les déplacements en vélo dans Le Trégor.

Pour ce faire elle a rencontré différentes municipalités pour l'amélioration des infrastructures.

Nous présentons ci-après quelques unes de nos attentes visant à renforcer la sécurité des cyclistes et à favoriser la circulation en vélo.

- le balayage régulier des bandes et pistes cyclables
- l'amélioration de la visualisation des anneaux cyclables dans les ronds-points (2° ligne verte par exemple)
- l'aménagement des ralentisseurs autos afin de laisser passer séparément les vélos (principe du by-pass)
- la réalisation de pistes cyclables (de préférence) et de bandes cyclables de 150 cm de large. En dessous de 120 cm il y a illusion de sécurité ! : Trégor Bicyclette demande à la ville de Lannion la suppression de la bande cyclable entre le rond-point de Placenn ar Guer et le rond point de Géant mesurant localement 64 cm de large !
- un soin particulier aux entrées et sorties des pistes et bandes cyclables : ronds-points, carrefours (arrivée dangereuse au carrefour de St Ugeon à Lannion,...)
- la mise en place de contresens cyclables pour certaines rues à sens unique afin de raccourcir les trajets : chemin de l'ASPTT , rue de Kerampont à Lannion,...
- la mise en place d'aires de stationnement pour vélos avec des supports permettant d'attacher le vélo par le cadre.
- la mise en place de garages sécurisés contre le vol, dans les établissements scolaires et près des équipements sportifs.
- la possibilité de mettre sa bicyclette dans les bus urbains TILT de la Communauté d'Agglomération Lannion-Trégor (complémentarité bus-vélo)

D'une manière générale, quelle que soit la commune, nous souhaitons que systématiquement le déplacement en vélo soit pris en considération au même titre que les déplacements en voiture ou à pied :

- dans chacun des lotissements pour les trajets maison- école ou maison – bourg
- dans les zones commerciales et d'activités.

Nos décideurs doivent penser aux déplacements en vélo dès la conception, après c'est impossible ou (et) trop cher.

Par ailleurs, Trégor Bicyclette veut aider tout un chacun dans la pratique du vélo en proposant des itinéraires agréables et peu fréquentés par les autos .

Sur notre site, <http://tregorbicyclette.fubicy.org/>, vous trouverez des fiches se déclinant sur 2 thèmes principaux

- liaison commune / plateau industriel de Pégase
- parcours loisir / détente.

Les photos ci-dessous ne sont pas parues dans la Tribune Libre (Le Trégor, 16 novembre), mais permettent d'illustrer l'article :

**Bande cyclable nouvellement créée rdp Placenn ar Guer > rdp Géant**, la figurine identifiant les voies cyclables mesure 80 X 128 cm..... et elle sort de la bande cyclable (qui mesure localement 64 cm) !



**Bande cyclable repeinte avant le carrefour de St Ugeon en venant du rdp Placenn ar Guer : rétrécissement dangereux puis obligation de tourner à droite !**



**Bande cyclable repeinte après le carrefour de St Ugeon en direction du rdp Placenn ar Guer : rétrécissement dangereux.**

